

Procédure Annulation d'escale

Cette procédure s'applique aux navires dont l'escale est annulée Les différentes étapes pour annuler l'escale sont :

- 1. Se connecter
- 2. Aller sur le menu Acceuil puis sur le tableau de la **Mise à jour des décisions de la conférence**.
- 3. Retrouver le navire, sélectionner la ligne puis appuyer sur le bouton Recap. Esc



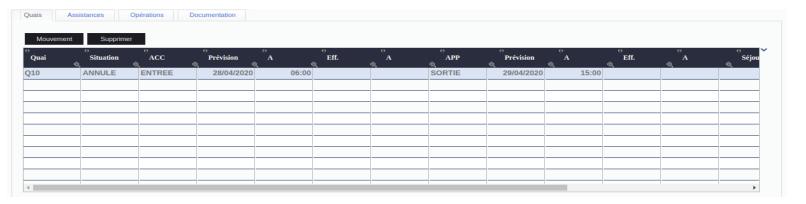
4. Une fois sur le dossier de l'escale :

L'annulation se fait à deux niveaux dans le dossier de l'escale.



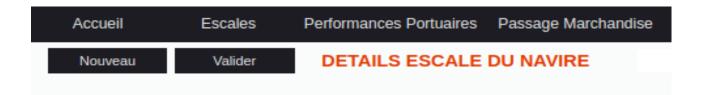
a- Changer la situation de PREVU à ANNULE.





b- Changer la situation de PREVU à ANNULE au niveau de l'onglet Quais.

Pour finir appuyer sur le bouton Valider pour que les modifications soient prises en compte.



Emerson KONGNON